



## Note de présentation brève et synthétique

### Budgets primitifs 2025

---

#### RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, la présidente, ordonnateur, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 3 avril 2025 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la communauté de communes ou sur son site internet.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 27 février 2025.

## I. L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 AU BUDGET PRINCIPAL ID : 080-200070951-20250521-2025\_BPCCTNP-BF

## a) Le budget principal

	Résultat CA N-1	Vi à la section d'Inv't (c/1068)	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réalliser		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
					Ret D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	- 1 005 586,48		- 31 865,96	- 1 037 452,44	Recettes = 1 045 781,82	- 730 654,25	- 1 768 106,69
					Dépenses = 1 776 436,07		
FONCTIONNEMENT	4 337 588,84	1 293 419,88	1 062 019,52	4 106 188,48			4 106 188,48
<b>TOTAL</b>	<b>3 332 002,36</b>	<b>1 293 419,88</b>	<b>1 030 153,56</b>	<b>3 068 736,04</b>		<b>- 730 654,25</b>	<b>2 338 081,79</b>

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	4 106 188,48
Affectation obligatoire au compte 1068	<b>1 768 106,69</b>
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté R002 :	<b>2 338 081,79</b>
Affectation au déficit d'Investissement reporté D001 :	<b>1 037 452,44</b>

## b) Le budget annexe assainissement

	Résultat CA N-1	Vi à la section d'Inv't (c/1068)	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réaliser 2024		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
					R et D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	1 614 112,18		- 629 524,89	984 587,29	Recettes = 3 188 580,40€	1 181 056,69	2 165 643,98
					Dépenses = 2 007 523,71€		
FONCTIONNEMENT	1 290 782,90	724 842,26	- 50 011,91	515 928,73			515 928,73
<b>TOTAL</b>	<b>2 904 895,08</b>	<b>724 842,26</b>	<b>- 679 536,80</b>	<b>1 500 516,02</b>		<b>1 181 056,69</b>	<b>2 681 572,71</b>

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	515 928,73
Affectation obligatoire au compte 1068	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (R002)	<b>515 928,73</b>
Solde d'exécution d'investissement reporté (R001)	<b>984 587,29</b>

## c) Le budget annexe Cité Souterraine de Naours

	Résultat N-1	Vi à la section d'Inv't (c/1068)	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réalliser		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
					R et D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	- 42 606,66		12 870,92	- 29 735,74	Recettes = 93 300,98€	28 325,32	- 1 410,42
					Dépenses = 64 975,66€		
FONCTIONNEMENT	77 241,81	45 721,46	30 568,74	62 089,09			62 089,09
<b>TOTAL</b>	<b>34 635,15</b>	<b>45 721,46</b>	<b>43 439,66</b>	<b>32 353,35</b>		<b>28 325,32</b>	

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	62 089,09
Affectation obligatoire au compte 1068	<b>1 410,42</b>
Affectation du déficit en Investissement D001 :	<b>- 29 735,74</b>
Affectation en fonctionnement reporté R002 :	<b>60 678,67</b>

## d) Le budget annexe Centre Aquatique

	Résultat CA N-1	Vi à la section d'Inv (c/1068)	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réaliser		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
					R et D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	- 834 359,72		552 782,70	- 281 577,02	Recettes = 0 Dépenses = 0	-	- 281 577,02
FONCTIONNEMENT	159 527,03	159 482,01	281 606,13	281 651,15			281 651,15
<b>TOTAL</b>	<b>674 832,69</b>	<b>159 482,01</b>	<b>834 388,83</b>	<b>74,13</b>		-	<b>74,13</b>

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2024

281 651,15

Affectation obligatoire au 1068

281 577,02

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté R002 :

74,13

Affectation du résultat en investissement D001 :

281 577,02

## e) Le budget annexe ZAC

	Résultat CA N-1	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réaliser		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
				R et D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	- 2 024 825,66	- 24 309,32	- 2 049 134,98	Recettes = Dépenses =	-	- 2 049 134,98
FONCTIONNEMENT	3 842 050,98	- 1 199 808,59	2 642 242,39			2 642 242,39
<b>TOTAL</b>	<b>1 817 225,32</b>	<b>- 1 224 117,91</b>	<b>593 107,41</b>		-	

Il n'y a pas de 1068 sur ce budget

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté R002

2 642 242,39

Affectation du résultat en dépenses d'investissement D001

- 2 049 134,98

## f) Le budget annexe MARPA

	Résultat CA N-1	Vi à la section d'Inv (c/1068)	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture	Restes à réaliser		Excédent ou besoin de financement INV / Résultat à affecter en fonctionnement
					R et D	Solde R-D	
INVESTISSEMENT	- 55 720,47		- 146 871,46	- 202 591,93	Recettes = 185 072,19€ Dépenses = 13 868,04€	171 204,15	- 31 387,78
FONCTIONNEMENT	43 611,45	19 073,34	74 039,22	98 577,33			98 577,33
<b>TOTAL</b>	<b>- 12 109,02</b>	<b>19 073,34</b>	<b>- 72 832,24</b>	<b>- 104 014,60</b>		<b>171 204,15</b>	<b>67 189,55</b>

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2024

98 577,33

Affectation obligatoire au compte 1068

31 387,78

Affectation du résultat en investissement D001

- 202 591,93

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté R002

67 189,55

## II. LA VUE SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2025

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Principal	23 130 325 €	12 020 550 €
Budget Assainissement	1 994 348 €	5 170 623 €
Budget Cité Souterraine de Naours	881 740 €	367 391 €
Budget Centre Aquatique	1 190 408 €	732 798 €
Budget ZAC	9 428 643 €	7 872 135 €
Budget MARPA	124 423 €	320 738 €
<b>TOTAUX</b>	<b>36 749 887 €</b>	<b>26 484 235 €</b>
	<b>63 234 122 €</b>	

## III. LA VUE GLOBALE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

### a) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la rémunération des agents de la collectivité, les dépenses de fluides, entretien des bâtiments, maintenances, attributions de compensations à reverser aux communes, les subventions aux associations, les contributions et par les intérêts de la dette. Les charges de personnel représentent 40 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées de la fiscalité locale, à laquelle s'ajoutent les dotations versées par l'Etat, les subventions notamment celles du Conseil Départemental et de la CAF ainsi que les produits des prestations fournies à la population.

Le budget présenté ci-dessous est voté en suréquilibre.

DEPENSES		RECETTES	
Compte	BP 2025	Compte	BP 2025
011 - Charges courantes	3 668 129,00 €	013 - Atténuations de charges	415 080,00 €
012 - Charges personnel	9 102 587,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	2 219 300,00 €
014 - Atténuation de produits : attributions de	4 348 850,00 €	73 - Impôts et taxes	6 609 757,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes :	4 774 491,00 €	731 - Fiscalité locale	7 423 293,00 €
66 - Charges financières	210 000,00 €	74 - Dotations et participations	5 850 730,00 €
67 - Charges spécifique (2024 : régul CTI2023 / 2025 :	457 618,00 €	75 - Autres produits de gestion courante (loyers,	519 710,00 €
68 - Provisions	18 650,00 €	77 - produits spécifiques	2 000,00 €
<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>22 580 325,00 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>23 039 870,00 €</b>
042 - opérations d'ordre (Amortissements)	550 000,00 €	042 - opér. ordre (transfert entre sections)	90 455,00 €
023 - transfert à la section d'investissement	- €	<b>Sous total</b>	<b>23 130 325,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 130 325,00 €</b>	002 - excédent de fonctionnement	2 338 081,79 €
		<b>TOTAL</b>	<b>25 468 406,79 €</b>

## b) La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. La section d'investissement est liée aux projets de l'EPCI à moyen ou long terme.

Les dépenses d'investissement sont constituées par toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les recettes d'investissement sont principalement constituées de subventions (Etat, Région, Département, agence de l'eau, ...), du FCTVA et de la contractualisation d'emprunt.

DEPENSES		RECETTES	
Compte	BP 2025 + RAR24	Compte	BP 2025 + RAR24
16 - Rembt capital emprunt	702 400,00 €	1068 - affectation obligatoire	<b>1 768 106,69 €</b>
20 - Immo incorporelles	1 175 257,46 €	10 - Dotations - FCTVA	800 000,49 €
204 - subv équipement versées	518 625,42 €	13 - Subventions équipement	3 641 397,82 €
21 - Immo corporelles	1 701 016,10 €	16 - Emprunts et cautionnements	4 975 500,00 €
23 - Immo en cours	6 595 343,58 €	024 - Cession	85 545,00 €
<b>Sous total opérations réelles</b>	<b>10 692 642,56 €</b>	<b>Sous total recettes réelles</b>	<b>11 270 550,00 €</b>
040 / 139xx - Amortissements	90 455,00 €	040 / 28 - Amortissements	550 000,00 €
041 / 23- opérations patrimoniales (intégration du 203 transfert au 21 ou 23)	200 000,00 €	041 / 23- opérations patrimoniales (intégration du 203 transfert au 21 ou 23)	200 000,00 €
<b>001 - Solde d'exécution</b>	<b>1 037 452,44 €</b>	021 - virement de la section fonctionnement	- €
<b>TOTAL</b>	<b>12 020 550,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 020 550,00 €</b>

### Les principaux travaux et achats d'investissement 2025 :

- ✓ Etude projet de site unique CCTNP sur la « friche Montalembert » : 50 000 €
- ✓ Logiciels de cybersécurité et refonte du site web CCTNP : 62 000 €
- ✓ Construction d'une gendarmerie à Bernaville : acquisition du terrain, étude et MOE avant-projet 410 000€
- ✓ Etude sur l'école de Bernaville pour de la géothermie : 157 000 €
- ✓ Réfection de la toiture de l'école de Fienvillers : 360 000 € (litige en attente de jugement)
- ✓ Construction d'une cantine et d'une salle de motricité à l'école de Fienvillers : études & travaux 886 000 € - **Subventions sollicitées : 449 680 €**
- ✓ Renouvellement Parc de matériel scénique, parc instrumental, projecteur cinéma et matériel informatique : 82 200 €
- ✓ Véhicules :
  - Navette électrique pour les bibliothèques en réseaux : 40 250€ - **Subvention sollicitée : 20 000€**
  - Utilitaire 7 places destiné à l'équipe des chantiers d'insertion « bâtiment » : 50 000 €
  - AMI, Sandero et vélos électriques pour les AVS : 48 500 € - **Subvention CPOM**
  - Camion benne pour les services techniques : 55 000 €
  - Véhicule 4x4 service érosion : 40 000 €
- ✓ Construction d'une piste d'athlétisme au gymnase de Villers Bocage : 834 500 € - **Subventions sollicitées : 526 245 €**
- ✓ Rénovation et mise aux normes du gymnase de Bernaville : 720 000 € - **Subventions sollicitées : 520 000€**
- ✓ OPAH – subventions versées aux particuliers pour la réalisation de travaux : 377 600 €

- ✓ Vidéo surveillance Aire d'Accueil des Gens du Voyage : 10 000 €
- ✓ Toiture du logement d'urgent à Naours : 20 000 € - **Subvention attribuée : 13 922 €**
- ✓ Création de l'espace France Service à l'ancienne école Catherine Garcin et du CCAS en délégation de maîtrise d'ouvrage : 1 144 957 € - **Subventions attribuées : 368 646 € + fonds de concours de la commune de Doullens pour la part CCAS : 590 000 € soit un total de 958 646 €**
- ✓ Aménagement d'un local de repos destiné aux AVS : 62 880 € - **Subvention CPOM attribuée avec l'acquisition des véhicules : 110 425 €**
- ✓ PLUi : 87 300 €
- ✓ Travaux de voirie 950 000€ - Fonds de concours des communes : 200 000 €
- ✓ Etudes sur les ouvrages d'art : 200 000 €
- ✓ Aménagement « mobilités douces » voies, accès, abris vélos : 80 000 € - **Subventions sollicitées : 32 000€**
- ✓ Travaux de lutte contre l'érosion & inondations sur la Gézaincourtoise, le Bernavillois et Fieffes Montrelet : 900 000 € - **Subventions attribuées : 693 483 €**
- ✓ Aménagement des sentiers de randonnée 2<sup>e</sup> tranche : 53 800 € - **Subvention attribuée 24 170 €**

En cas de réalisation de la totalité des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif, un emprunt de 4 950 000 € serait nécessaire.

### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 :

- *concernant les ménages*

. Taxe d'habitation résidence secondaire : 17,00 %

. Taxe foncière sur le bâti : 5,10 %

. Taxe foncière sur le non bâti : 11,70 %

. Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : 9,30 %

- *concernant les entreprises*

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 25,00 %

Le produit attendu de la fiscalité locale : TF, TFNB, TH et CFE s'élève à 3 045 260 €, auquel s'ajoutent les ressources fiscales indépendantes de ces taux (IFER, TVA, TASCOM, allocations compensatrices, FNGIR) soit un total prévisionnel de 9 780 246 €.

### d) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 1 474 172 € soit une augmentation de 19 615€ par rapport à l'an passé.

### e) L'état de la dette

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	<b>4 000 362,25</b>	Nombre d'emprunts	<b>14</b>
		Taux moyen de l'exercice	<b>2,74%</b>
Charges financières en 2025			
Annuité	<b>767 988,42</b>	Amortissement	<b>652 277,46</b>
		Intérêts emprunts	<b>115 710,96</b>
Solde au 31/12/2025		<b>3 348 084,79</b>	
Extinction de l'encours		<b>2036</b>	

La capacité de désendettement du budget principal est de 2,65 années, hors réalisation d'un nouvel emprunt.

## f) Le niveau d'épargne

L'épargne brute correspond aux recettes réelles – dépenses réelles (incluant le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé), soit 1 507 284 € pour l'exercice 2024.

L'épargne nette (ou CAF nette) correspond à la l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette, soit 860 535 €

Cet indicateur est essentiel, il correspond à l'autofinancement disponible pour le financer des investissements.

## IV. LES BUDGETS ANNEXES 2025

### a) Le budget annexe assainissement

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP 2025	Compte	BP 2025
011 - Charges courantes	1 014 872,15 €	70 - Produits des services, du domaine	922 290,00 €
012 - Charges personnel	125 500,00 €	74 - Dotations et participations	8 000,00 €
014 - Atténuation de produits	8 950,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	217 200,27 €
65- Autres charges de gestion courantes	12 000,00 €	77 - produits exceptionnels	100 100,00 €
66 - Charges financières	142 353,85 €	<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>1 247 590,27 €</b>
67 - Charges exceptionnelles	8 000,00 €	042 - opér. ordre (transfert entre sections)	230 829,00 €
68 - Dotations aux provisions pour dépréciation	7 492,00 €	002 - Affectation du résultat	515 928,73 €
022 - dépenses imprévues (7,5%)	90 290,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>1 994 348,00 €</b>
<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>1 409 458,00 €</b>		
042 - opérations d'ordre (Amortissements)	584 890,00 €		
023 - transfert à la section d'investissement			
<b>TOTAL</b>	<b>1 994 348,00 €</b>		

Les recettes de fonctionnement sont constituées des redevances d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif et SPANC soit 1 247 590 €.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP 2025 + RAR 2024	Compte	BP 2025 + RAR 2024
16 - Rembt capital emprunt	344 260,00 €	1068 - Affectation du résultat	
20 - Immo incorporelles	134 198,29 €	13 - Subventions équipement	1 541 045,71 €
21 - Immo corporelles	111 500,00 €	16 - Emprunt et avance Agence de l'eau	1 700 000,00 €
23 - Immo en cours	3 810 942,71 €	<b>Sous total recettes réelles</b>	<b>3 241 045,71 €</b>
020 - dépenses imprévues (7,5%)	178 793,00 €	040 / 28 - Amortissements des immobilisations	584 890,00 €
<b>Sous total dépenses réelles</b>	<b>4 579 694,00 €</b>	041- Opérations d'ordre patrimoniales	360 100,00 €
040 - Amortissement des subventions	230 829,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	
041- Opérations d'ordre patrimoniales (frais d'études)	360 100,00 €	001 - Soide d'exécution	984 587,29 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 170 623,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 170 623,00 €</b>

## Les principaux travaux 2025 :

- Fin du chantier sur la STEP Beauval / montant total estimé travaux + études **4 705 000€ HT** subventions : **2 500 727€**
- Travaux de mesures d'entrée des Eaux Usées sur la STEP de Flesselles : **300 000€ HT**
- MO pour la déconnexion des EP sur Beauval : **60 000€ HT**
- Etudes sur gestion des EP Bernaville et Villers Bocage : **91 000€ HT**

## L'état de la dette :

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	<b>4 749 446,64</b>	Nombre d'emprunts	<b>34</b>
		Taux moyen de l'exercice avec avances AEAP	<b>1,87%</b>
		Hors Agence	<b>3,81%</b>
Charges financières en 2025			
Annuité	<b>392 037,05</b>	Amortissement	<b>299 584,80</b>
		Intérêts emprunts	<b>92 452,25</b>
Solde au 31/12/2025		<b>4 449 861,84</b>	
Extinction de l'encours		<b>2054</b>	

## b) Le budget annexe Cité Souterraine de Naours

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP2025	Compte	BP2025
011 - Charges courantes	330 128,00 €	70 - Produits des services, du domaine	629 800,33 €
012 - Charges personnel	465 000,00 €	74 - Dotations et participations	140 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	3 520,00 €	77 - produits exceptionnels	
66 - Charges financières	3 500,00 €	78 - Reprise sur provision	1 408,00 €
67 - Charges exceptionnelles	2 939,00 €	<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>771 208,33 €</b>
022 - dépenses imprévues	3 974,00 €	042 - Opér. ordre (transfert entre sections)	49 853,00 €
<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>809 061,00 €</b>		
042 - opérations d'ordre (Amortissements)	72 679,00 €	<b>002 - Résultat d'exploitation reporté</b>	<b>60 678,67 €</b>
023 - Virement à la section d'investissement			
<b>TOTAL</b>	<b>881 740,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>881 740,00 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP 2025 + RAR 2024	Compte	BP 2025 + RAR 2024
1641 - Rembt capital emprunt	6 026,00 €	10 - Total dotations, fonds divers et réserves	1 411,02 €
20 - Immo incorporelles	4 500,00 €	13 - Subventions équipement (région, départ	93 300,98 €
21 - Immo corporelles	263 476,26 €	16 - Emprunt	200 000,00 €
020 - Dépenses imprévues	13 800,00 €		
<b>Sous total opérations réelles</b>	<b>287 802,26 €</b>	<b>Sous total recettes réelles</b>	<b>294 712,00 €</b>
040 - Amortissement	49 853,00 €	040 / 28 - Amortissements	72 679,00 €
<b>001 - Solde d'exécution</b>	<b>29 735,74 €</b>	021 - Virement de la section fonctionnement	- €
<b>TOTAL</b>	<b>367 391,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>367 391,00 €</b>

## Les principales dépenses d'investissement 2025 :

✓ Système d'assainissement :	100 000 €
✓ Escalier parc accrobranche :	15 000
✓ Tracteur :	40 000 €
✓ Garage véhicule PMR :	9 200 €
✓ Mobilier d'accueil et de restauration :	12 000 €

### c) Le budget annexe Centre Aquatique

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP2025	Compte	BP2025
011 - Charges courantes	19 161,15 €	74 - Dotations et participations (fonds propres )	941 000,00 €
66 - Charges financières	70 025,87 €	75 - Autres produits de gestion courante	83 333,87 €
67 - charges exceptionnels	650 000,00 €		
<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>739 187,02 €</b>	<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>1 024 333,87 €</b>
042 - Dotation aux amortissements	445 781,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	166 000,00 €
023 - Virement à la section	5 439,98 €	002 - Affectation du résultat	74,13 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 190 408,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 190 408,00 €</b>

#### Les principales dépenses :

✓ COSP et complément de prix :	650 000€
✓ Les intérêts de la dette :	70 000€
✓ La taxe foncière :	19 000€

#### Les principales recettes :

✓ Subvention du BP :	941 000€
✓ Affermage :	83 333€

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP2025	Compte	BP2025
16 - Rembt capital emprunt	275 000,00 €	1068 - Dotations aux provisions pour dépréciation	281 577,02 €
21 - Immo corporelles	10 220,98 €		
<b>Sous total opérations réelles</b>	<b>285 220,98 €</b>	<b>sous total recettes réelles</b>	<b>281 577,02 €</b>
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	166 000,00 €	040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	445 781,00 €
001 - Solde d'exécution	281 577,02 €	021 - Virement de la section fonctionnement	5 439,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>732 798,00 €</b>		<b>732 798,00 €</b>

#### Les principales dépenses :

✓ Remboursement de l'emprunt :	275 000€
✓ Acquisition pompe :	10 200€
✓ Amortissements subventions :	166 000€

#### Les principales recettes :

✓ Amortissements liés à la construction :	445 781€
---	----------

## L'état de la dette :

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	<b>5 646 250,00</b>	Nombre d'emprunts	<b>2</b>
		Taux moyen de l'exercice	<b>1,29%</b>
Charges financières en 2025			
Annuité	<b>346 429,76</b>	Amortissement	<b>275 000,00</b>
		Intérêts emprunts	<b>71 429,76</b>
Solde au 31/12/2025		<b>5 371 250,00</b>	
Extinction de l'encours		<b>2046</b>	

## d) Le budget annexe ZAC

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP 2025	Compte	BP 2025
011 - Charges courantes	2 458 270,00 €	70 - Ventes de terrains	963 400,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	10,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,61 €
66 - Charges financières	45 000,00 €		
022 - Dépenses imprévues	53 228,00 €		
<b>Total opérations réelles</b>	<b>2 556 508,00 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>963 400,61 €</b>
042 - Transfert entre sections (c/7135)	2 383 840,00 €	042 - Transfert entre sections (C/7135 - stock final)	5 823 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	4 488 295,00 €	002 - Affectation du résultat	2 642 242,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 428 643,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 428 643,00 €</b>

### Les principales recettes :

En 2024, 10 869m<sup>2</sup> vendus sur la ZAC de la Montignette pour un montant de 206 636 €.

Les ventes prévisionnelles 2025 : 59 797 m<sup>2</sup> et 963 400 €.

### Les dépenses pour l'aménagement des terrains :

2024 : 1 100 000 € de travaux restant à régler ;

2025 : 2 400 000 € de nouveaux travaux ;

Soit 3 500 000 € de dépenses à mandater sur l'exercice 2025.

Un emprunt court terme de 1 000 000 € sera nécessaire pour couvrir ces dépenses.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP 2025	Compte	BP 2025
16 - Rembt capital emprunt / caution	0,02 €	16 - Emprunt	1 000 000,00 €
<b>Total opérations réelles</b>	<b>0,02 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>1 000 000,00 €</b>
040 - Stocks final	5 823 000,00 €	040 - Stock initial	2 383 840,00 €
001 - Solde d'exécution	<b>2 049 134,98 €</b>	021 - virement de la section fonctionnement	4 488 295,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 872 135,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 872 135,00 €</b>

## e) Le budget annexe MARPA

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP2025	Compte	BP2025
011 - Charges courantes	26 332,51	75 - Autres produits de gestion courante (loyer et subvention BP en M57)	42 317,45
66 - Charges financières	2 312,46	78 - Reprise sur dépréciations et provisions	438,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 300,00		
<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>30 944,97</b>	<b>Sous Total opérations réelles</b>	<b>42 755,45</b>
042 / 68 - dotation aux amortissements	36 271,06	042 / 777 - Quote-part des subventions d'investissement	14 478,00
023 - Virement à la section d'investissement	57 206,97	002 - Affectation du résultat	67 189,55
<b>TOTAL</b>	<b>124 423,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124 423,00</b>

## Les principales dépenses :

- ✓ La taxe foncière et la taxe sur logement vacant : 13 400€
- ✓ Réparations diverses : 11 000€
- ✓ La Redevance spéciale OM : 1 000€
- ✓ Les intérêts de la dette : 2 400€

## Les principales recettes :

- ✓ Loyer et charges : 43 400€

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Compte	BP2025 + RAR 2024	Compte	BP2025 + RAR 2024
16 - Régularisation capital emprunt	37 800,00	1068 - affectation obligatoire	31 387,78
		10222- FCTVA	10 800,00
21 - Immo corporelles	65 868,07	13 - Subventions équipement (CARSAT, Département)	139 949,00
		13 - Subventions équipement (CCTNP)	45 123,19
<b>Sous total opérations réelles</b>	<b>103 668,07</b>	<b>Sous total recettes réelles</b>	<b>227 259,97</b>
040 / 139 - amortissement des subventions	14 478,00	040 / 28 - Amortissements	36 271,06
001 - Solde d'exécution	202 591,93	021 - virement de la section fonctionnement	57 206,97
<b>TOTAL</b>	<b>320 738,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>320 738,00</b>

## Les principales dépenses :

- ✓ Remboursement de l'emprunt : 37 800€
- ✓ Travaux de plomberie : 25 000€
- ✓ Mise en conformité sécurité incendie-désenfumage : 22 000€
- ✓ Transformation d'un logement : 5 000€

## Les principales recettes :

- ✓ FCTVA : 10 800€
- ✓ RAR Subventions CARSAT, Département et CCTNP : 185 000€

## L'état de la dette :

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	528 855,84	Nombre d'emprunts	1
		Taux moyen de l'exercice	0,47%
Charges financières en 2025			
Annuité	40 261,04	Amortissement	37 775,42
		Intérêts emprunts	2 485,62
Solde au 31/12/2025		491 080,42	
Extinction de l'encours		2038	

## V. LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE 2025

L'effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025 est de 271 agents.

Statut	Nombre d'Agents au cours de l'année 2024	Equivalent ETP rémunéré 2024	Nombre d'agents au 01/01/2025	Equivalent ETP Janvier 2025
Titulaire	90	65.60	85	63.22
Contractuel	309	121.02	186	108.41

